

N° 670

17 Oct 2012

Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

## 9 octobre, 90 000 manifestants pour l'emploi et l'industrie !

La CGT se félicite de cette forte mobilisation organisée à son initiative dans le cadre de l'action décidée par la Fédération Européenne de l'Industrie, en convergence avec les travailleurs en lutte contre les politiques d'austérité généralisées par le Traité Européen en Grèce, au Portugal, en Espagne...

Dans chaque pays l'idée fait son chemin que la rigueur est le pire des remèdes. Relancer une politique industrielle, est un levier essentiel pour le développement et le progrès social.

Les richesses créées par le travail doivent être mises au service de l'investissement dans l'appareil productif, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la satisfaction des besoins sociaux et de la protection de l'environnement.

Les aides publiques doivent être conditionnées au respect de critères portant sur les créations d'emplois et les politiques salariales.

Le développement industriel et des services publics sont indissociables d'une meilleure sécurisation de l'emploi et de droits d'intervention des salariés sur leur travail, leur emploi et la stratégie de leur entreprise. La CGT revendique ainsi des droits attachés à la personne, transférables d'une entreprise à l'autre, c'est-à-dire une Sécurité Sociale Professionnelle constitutive d'un nouveau Statut du Travail Salarié. La CGT va s'appuyer sur le succès de la journée du 9 octobre pour porter plus fort les revendications des salariés tant en direction du gouvernement et des parlementaires, que dans les négociations interprofessionnelles en cours avec le patronat.



### Branche Poste

#### La Banque Postale fait ses courses...

Après le bilan financier peu glorieux d'un partenariat de cinq années avec le courtier ODDO concernant la gestion de patrimoine, et dans l'optique d'y mettre un terme en avril 2013, les dirigeants de La Poste ont proposé, le 4 octobre 2012, une acquisition de la Banque Privée Européenne.

Par cette acquisition, La Poste est à la recherche d'un système capable de gérer un segment de clientèle aisée ou fortunée d'environ 1,9 million de foyers pour un marché de 1 550 milliards d'€ mais en passant; encore une fois, par une voie externe à l'entreprise.

L'argument : « qu'il faudrait 4 ans pour être opérationnel en interne » ne tient plus.

Il y a 5 ans, si l'on avait travaillé à une organisation en interne, ce choix ne se poserait pas aujourd'hui.

#### Courrier adressé, un coup dur pour le service public postal

L'ARCEP a permis aux 2 filiales de La Poste Neopress et Mediapost de distribuer le courrier adressé sans pour autant « déprécier » l'emploi.

Cette décision videra la sacoche du facteur à un moindre coût et aura des conséquences sur l'emploi dans la chaîne de l'acheminement et de la distribution du courrier dans la maison-mère.

Elle encourage le dumping social en matière de salaire pour l'ensemble du personnel. De plus le Groupe versera des dividendes à des filiales de droit privé.

L'intervention des personnels du Groupe La Poste est nécessaire pour que le plan stratégique 2013-2018 soit conforme à la péréquation tarifaire et permette le développement du service public.

### Branche Télécoms

#### Rétablissement des cadres dans leurs droits

L'article L3141-22 du code du travail prévoit que l'assiette de calcul des indemnités de congés payés doit prendre en compte la rémunération brute totale, salaire fixe et éléments variables.

Depuis 2008, des cadres d'Orange Distribution, soutenus par la CGT, se sont pourvus en justice pour faire reconnaître leurs droits. Le 22 septembre 2011, la cour de cassation juge en faveur des salariés et renvoie l'exécution à la décision des Prud'hommes. Le 30 août 2012 le tribunal de Mantes La Jolie ordonne la régularisation de la situation des 3 salariés.

La direction, mesurant certainement ses manquements et son obligation de régularisation massive, brûle ses dernières cartouches en décidant de faire appel des 3 jugements.

Faire respecter nos droits est de notre responsabilité. La CGT propose à chaque cadre de remettre sa requête à un militant CGT ou au Syndicat Départemental ou à l'Union Fédérale des Cadres.

#### Coût du capital à FT : - 6 000 emplois

Le recrutement de 4000 CDI sur la période 2013-2015, comparé aux 10000 départs prévisibles, correspond à 6000 suppressions d'emplois. Cela n'est pas acceptable.

En effet, en 2011, le chiffre d'affaires Groupe se maintient à un très haut niveau et, avec 3,7 milliards d'euros reversés aux actionnaires, les dividendes représentent 95% du bénéfice réalisé, quand la moyenne des entreprises du CAC40 est de 45%, plaçant le taux de rentabilité de l'action à un niveau démesuré de 13%.

Ce n'est pas le travail qui « coûte » cher mais le capital.

Pour la CGT, il y a urgence à réorienter la stratégie de France Telecom vers les investissements, dans le déploiement du très haut débit, dans la recherche et le développement et la qualité de service.



## Échos

### Mutation génétique ?

Tout à coup quelques dizaines de rapaces, vivant pour la plupart à l'étranger en exil fiscal, se sont regroupés sur la toile et se sont baptisés « pigeons ».

Pendant quelques jours le gouvernement français avait décidé de taxer les cessions d'actifs au même niveau que les salaires de ceux qui ont travaillé pour constituer ces mêmes actifs.

Rien de très choquant, mais les rapaces, habitués à être grassement nourris de cadeaux en tout genre, ont vu rouge ! Ils se sont donc déguisés en pigeons et ont envahi les salons ministériels, où ils ont trouvé des oreilles compatisantes ... exit le projet ! Les salariés qui manifestaient le 9 octobre apprécieront ce geste d'écoute du gouvernement. Eux, recherchent toujours des oreilles attentives !

## Emploi

### Audiovisuel Public en lutte pour l'emploi

A l'appel à la grève des syndicats CGT de Radio France, ainsi que CGT et FO de France Télévisions, les programmes des radios publiques étaient perturbés. Leurs protestations visaient les restrictions budgétaires en 2013. En effet, le gouvernement annonce une baisse des ressources publiques de 2,3% à 2,453 milliards d'€ pour France Télévisions et de 0,50% à 611,7 millions d'€ pour Radio France. Cette baisse, ajoutée à un retard des recettes publicitaires, fait craindre aux syndicats une dégradation du service public et un plan social.

La CGT Radio France dénonce également les recours abusifs aux CDD, le non remplacement des départs à la retraite, la suppression d'émissions sur France Inter, et les locaux inadaptés à cause des travaux à Radio France.

### Les licenciements boursiers : ça suffit !

1200 salariés de Sanofi ont défilé dans les rues de Paris pour protester contre le projet de réorganisation de leur entreprise qui menace plus de 900 emplois d'ici à 2015.

Parmi les manifestants, 300 salariés Toulousains et 150 Montpelliérains avaient fait le déplacement. Sur de nombreuses banderoles, les salariés avaient barré le nom de Sanofi pour le remplacer par « Sanofric »...

Car dans un communiqué, le président de Sanofi France, indique que le projet est « une réponse indispensable pour assurer la pérennité des activités en France » alors qu'en 2011, le groupe Sanofi a réalisé plus de 33 milliards d'Euros de chiffre d'affaires et des bénéfices de près de 9 milliards.

Les représentants syndicaux exigent le « retrait pur et simple du plan ».

## International

### Contre l'austérité en Europe

En tant qu'organisation résolument internationaliste, la CGT soutient les luttes en cours au Portugal. Dans son courrier de soutien à la centrale syndicale portugaise CGTP, B. Thibault a réaffirmé que les mesures d'austérité mises en œuvre à travers l'Europe, non seulement ne sont pas de nature à enrayer la crise mais qu'elles l'aggravent.

Pour la CGT, la réduction des salaires et des pensions, la déréglementation du temps de travail, l'augmentation du chômage et de la précarité sont inacceptables, les salariés ne sont en rien responsables de la crise. Non seulement elle soutient les initiatives pour l'emploi organisées au Portugal, mais aussi elle propose à la CES de travailler à une nouvelle perspective d'action européenne.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Stop à la Génération sacrifiée !

Selon une enquête publiée, début octobre, par l'association pour l'emploi des cadres (APEC) 71% des jeunes diplômés de la promo 2011 avaient un emploi début 2012. Ce pourcentage est en dessous de celui d'avant la crise : 77% pour la promo 2007.

Pour les jeunes diplômés occupant un emploi, la situation ne montre qu'une faible amélioration par rapport à 2011. Ils sont 63% à accéder au statut de cadre et 56% à disposer d'un CDI.

45% des jeunes diplômés déclarent avoir dû accepter un salaire inférieur à ce qu'ils souhaitaient pour pouvoir obtenir leur poste (+ 4 points par rapport à 2011).

La CGT dénonce la fabrication d'une génération sacrifiée ! Elle propose un projet de loi pour l'emploi stable et qualifié des jeunes. ([www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)).

## Négociations

### Le Medef à côté de la plaque !

Dans la négociation pour une meilleure sécurisation de l'emploi, et alors que l'urgence sociale est là avec 6 millions de précaires, 3 millions à Pôle Emploi, deux tiers des embauchés en CDD, le Medef fait comme si rien n'avait changé en France en mai 2012.

Il ose réclamer plus de flexibilité (pour les salariés évidemment), de plus longues périodes d'essai (afin de se passer de CDD ?) et bien sûr « sécuriser » les plans sociaux en raccourcissant les délais !

Le Medef se moque des salariés et des citoyens français ! Il a été à la pointe du combat pour maintenir Sarkozy, tandis que nous étions résolument dans le camp adverse. Le Medef a perdu, aujourd'hui la donne devrait avoir changé, et la CGT porte résolument les aspirations des salariés qui exigent leur dû !

### Un vrai contrat pour les générations !

L'ambition de la CGT est d'aboutir à un accord qui donne de réelles perspectives d'emplois de qualité pour les jeunes et les seniors.

Pour y arriver, un certain nombre de points doivent être intégrés dans le projet d'accord proposé par le Medef. La négociation et les plans d'actions doivent être obligatoirement validés par les IRP pour ouvrir le droit aux allégements de cotisations. Donner plus d'ambition dans les engagements chiffrés de l'employeur en termes d'emplois. La formation et la reconnaissance des qualifications pour les jeunes ainsi que la réduction de la pénibilité et la transmission des compétences des séniors sont à formaliser ; Et bien entendu, prévoir des contrôles et sanctions si les engagements pris ne sont pas tenus...

## Égalité

### Allemagne : l'égalité peut attendre...

Alors qu'une femme dirige le gouvernement, et selon l'institut allemand des statistiques Destatis, en Allemagne, en 2010, les femmes ont perçu un salaire horaire brut moyen inférieur de 22% à celui des hommes.

Cet écart est jugé tristement stable par rapport à une précédente étude réalisée en 2006 !

Les écarts de salaires les plus élevés sont relevés parmi la population cadre avec une moyenne inférieure de 30% pour les femmes.

Une femme cadre allemande gagnant en moyenne 27,64 € bruts/heure pendant que les hommes cadres affichaient un salaire de 39,50 € bruts/heure.

Cet écart est également de moins 30% pour les femmes universitaires.

Ah, la fameuse exemplarité de l'Allemagne !